

Objet : Plan Pastoral Rhône-Alpes de Territoire – Candidature à un nouveau PPT 2015-2020

Le Président expose :

Sur la période 2009-2014, le SMBP a porté un dispositif de la Région Rhône-Alpes de soutien à l'aménagement des espaces pastoraux : le Plan Pastoral Territorial des Baronnies Provençales. Ce dispositif a permis dans les 5 années passées de soutenir massivement les investissements des groupements pastoraux et des communes pour une amélioration des conditions d'utilisation des espaces pastoraux.

Lors de ce Plan Pastoral, 31 dossiers ont été déposés pour des dépenses totales de 698 053 € dont 21 dossiers concernent des projets d'aménagements pastoraux pour 516 650 €. Ces aides permettent de mettre en œuvre la politique pastorale inscrite dans la Charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

Suite à un bilan quantitatif et qualitatif des actions engagées grâce à ce dispositif et des consultations locales des éleveurs bénéficiant du dispositif, des besoins nouveaux ont été identifiés pour poursuivre la mise en œuvre des ambitions de la Charte.

A ce titre, le Président propose que le Parc naturel régional des Baronnies provençales s'engage dans le portage d'un nouveau contrat avec la Région Rhône-Alpes pour la période 2015-2020.

Il propose :

- Que le Parc porte, pour son territoire, et en lien avec les territoires voisins porteurs d'un Plan Pastoral territorial (Diois et Dieulefit) une candidature à un nouveau contrat sur la période 2015-2020 auprès de la Région Rhône-Alpes,
- Que le Parc mette à disposition une animation à hauteur de 20% d'un équivalent temps plein pour l'animation générale de ce dispositif

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD